

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

Règlement (CE) n°1907/2006CE & 453/2010

Version : N°1.0 (09/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING ANTISTATIQUE BIDON 10KG – REFERENCE 14788

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SHAMPOOING ANTISTATIQUE BIDON 10KG

Référence du produit : 14788

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SODISE

Adresse : BP 81 – ZA de Stang Ar Garront 29510 CHATEAULIN - FRANCE

Téléphone : 0298861525. Fax : 0298863535.

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1

H318

Provoque des lésions oculaires graves

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



C ;

Corrosif

R34 :

Provoque des brûlures

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classification pour les préparations de la CE », dans la dernière version valable.

Système de classification :

La classification correspond aux listes UE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mentions d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

hydroxyde de sodium

métasilicate de disodium

Tensio-actif cationique

Ether polyglycolique d'alcool gras

Mentions de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

Règlement (CE) n°1907/2006CE & 453/2010

Version : N°1.0 (09/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING ANTISTATIQUE BIDON 10KG – REFERENCE 14788

Conseils de prudence :

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Caractérisation chimique : Mélanges

Description:

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnées ci-après et avec des additifs non dangereux.

Composants contribuant aux dangereux :

CAS : 64-02-8 EINECS : 200-573-9	éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium Xn R20/22; Xi R41 Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	2,5-10%
CAS : 1310-73-2 EINECS : 215-185-5	hydroxyde de sodium C R35 Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	2,5-10%
CAS : 68515-73-1 NLP : 500-220-1	Alkyl poly glucoside C8-C10 Xi R41 Eye Dam. 1, H318	<2,5%
CAS : 6834-92-0 EINECS : 229-912-9	métasilicate de disodium C R34; Xi R37 Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; STOT SE 3, H335	<2,5%

SVHC: Néant

Composants selon le règlement relatif aux détergents CE 648/2004

EDTA et sels, agents de surface non ioniques, agents de surface cationiques	< 5%
---	------

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

après contact avec les yeux:

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion:

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

Règlement (CE) n°1907/2006CE & 453/2010

Version : N°1.0 (09/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING ANTISTATIQUE BIDON 10KG – REFERENCE 14788

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

VME (France) Valeur à long terme: 2 mg/m³

Indications complémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

Règlement (CE) n°1907/2006CE & 453/2010

Version : N°1.0 (09/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING ANTISTATIQUE BIDON 10KG – REFERENCE 14788

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur ; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gant de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Matériau des gants

Gants en néoprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme:

liquide

Couleur:

ambré

Odeur:

Caractéristique

Valeur du pH à 20°C:

>13

Modification d'état

Point d'ébullition :

100°C

Point d'éclair

non applicable

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif

Densité à 20 °C:

1,09 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau

entièrement miscible

Solvants organiques :

0,0% (COV)

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

- Oral

LD50 -OECD 401 2000 mg/kg (rat)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

Règlement (CE) n°1907/2006CE & 453/2010

Version : N°1.0 (09/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING ANTISTATIQUE BIDON 10KG – REFERENCE 14788

Effet primaire d'irritation:

- **de la peau:** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **des yeux:** Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications AOX: Ne contient pas de composé AOX

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau..

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN3266

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR

IMDG, IATA

3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A, mélange
CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE,
tetrasodium (ethylenediaminetetraacetate)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

Règlement (CE) n°1907/2006CE & 453/2010

Version : N°1.0 (09/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING ANTISTATIQUE BIDON 10KG – REFERENCE 14788

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe
Étiquette

8 (C5) Matières corrosives.
8

IMDG, IATA



Class
Label

8 Matières corrosives
8

14.4. Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

II

14.5. Dangers pour l'environnement:

Polluant marin:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indice Kemler:

Attention: Matières corrosives.
80

No EMS :

F-A,S-B

Segregation group:

Alkalis

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités exceptées (EQ)

E2

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

E

"Règlement type" de l'ONU:

UN3266, LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A., mélange, 8, II

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales :

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

Pour les phrases de la préparation, voir au § 2.

Les phrases suivantes correspondent aux composants purs contribuant aux dangers s'il y en a (voir liste au §3), quelques soient leurs concentrations dans le produit et en aucun cas elles ne correspondent aux phrases de la préparation.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

Règlement (CE) n°1907/2006CE & 453/2010

Version : N°1.0 (09/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING ANTISTATIQUE BIDON 10KG – REFERENCE 14788

R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R35	Provoque de graves brûlures.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

Service établissant la fiche technique : Service protection de l'environnement

Contact : M.Philippe BENKEMOUN Tel : (33) 01 49 61 91 99

Acronymes et abréviations:

Met. Corr.1: Corrosive to metals, Hazard Category 1

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A

Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3